






FORMATION CONDUIRE UNE DÉMARCHE DUEVRP

ENSEIGNEMENT	NIVEAU	OBJECTIFS PRINCIPAUX	TARIF NET (*)
 VISIOCONFERENCE (présentiel sur demande)	 DÉBUTANT	 Apprendre à identifier, les risques professionnels  Apprendre à identifier, évaluer les risques professionnels  Apprendre prévenir les risques professionnels	Tarif Intra 5 personnes max Prix par entreprise Adhérent : 1 200€ / jour TOTAL : 1 200€ Non - Adhérent : 1 700€ / jour TOTAL : 1 700 € Tarif Inter 5 personnes max Prix par personne Adhérent : 500€ / jour TOTAL : 500€ Non - Adhérent : 700€ / jour TOTAL : 700 €
PREREQUIS	CODE FORMATION		
Aucun prérequis, La formation est accessible à tout profil d'une entreprise ou une organisation.	310 DUREE 1 jour (7 heures de formation réparties en 4 sessions à distance).		

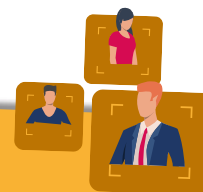
(*) Les tarifs s'entendent hors frais de déplacement du formateur



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le document unique, également appelé Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), est un document obligatoire en France pour toutes les entreprises, quelle que soit leur taille dès l'embauche d'un premier salarié.

Il a pour objectif d'identifier et d'évaluer les risques professionnels auxquels les employés peuvent être exposés dans le cadre de leur travail.



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Tout acteur de l'entreprise désirant améliorer la démarche RSE dans son organisation

- Les employeurs
- Les employés
- Les référents sécurité



FORMATION CONDUIRE UNE DÉMARCHE DUEVRP

Moyens Pédagogiques

La formation alterne théorie et exercices de mise en situation.

Les échanges entre participants et l'expérience du formateur facilitent l'intégration du contenu.

Cette formation comporte des activités pédagogiques entre les sessions d'environ 1 à 2 heures.

Chaque session débute par la revue des points de la session précédente.



PROGRAMME

Session 1 (2h) - Introduction

- Introduction à la santé et à la sécurité au travail
- Comprendre l'importance de la prévention des risques professionnels
- Réglementation
- Principes du DUEVRP

Session 2 (2h) - Collecte d'informations

- Apprendre à collecter des données sur les risques professionnels.
- Identifier les différentes sources d'information (observations, entretiens, documents, etc.).

Identification des risques :

- Comment repérer et nommer les risques professionnels.
- Utilisation d'outils comme la grille de cotation des risques

Session 3 (2h) - Évaluation des risques :

- Apprendre à évaluer la gravité et la probabilité des risques.
- Utilisation de matrices de risques.

Mesures de prévention et de protection :

- Comment proposer des actions pour réduire les risques.
- Mettre en place des mesures de prévention.

Session 4 (1h)

- Mise en place et suivi du DUEVRP
- Questionnaire d'évaluation



ÉVALUATION

Exercices appliqués : entre chaque session

Quiz de connaissances : Le stagiaire doit avoir obtenu la note minimale afin de valider l'acquisition des objectifs de la formation

Les techniques d'animation

- Documentation (chartes, politiques, indicateurs...)
- Plan d'action et de reporting DUEVRP
- Exercices appliqués

Modalités

En visioconférence sur ordinateur, accès wifi pour les participants, ordinateur avec suite bureautique. La formation à distance sera réalisée selon un planning à valider (séances de visioconférence).

Les points forts de la formation

Formatrice ayant une expérience significative en gestion d'entreprise et dans la maîtrise des outils QSE et RSE.

Assistance par messagerie et téléphone.